

## **POUR LA TRANSFORMATION DE L'ÉCOLE, AVEC LA LOI D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION**

Nous vous invitons à connaître les horaires d'ouverture du bureau de vote. Le jour du scrutin, venez voter dans l'établissement de votre enfant. Vous pouvez aussi voter par correspondance. Les deux parents votent, pensez-y !

### **OUI**

- au respect des rythmes des adolescents,
- à la prise en charge individualisée des élèves en difficulté,
- au remplacement immédiat des enseignants absents,
- à la présence de plus d'adultes dans les établissements,
- à des échanges réguliers entre les parents et les personnels.

### **NON**

- aux classes surchargées,
- à l'orientation précoce,
- aux emplois du temps incohérents.

### **POUR**

- des cartables moins lourds, des journées moins longues,
- des sanitaires plus propres et en nombre suffisant,
- un temps de restauration suffisant (90 min) et des repas de qualité,
- un accompagnement effectif et personnalisé à l'orientation,
- le droit à l'erreur dans le parcours scolaire,
- une inscription garantie dans son établissement de secteur,
- des établissements accueillants et adaptés aux élèves.

**Vivre mieux à l'école pour bien apprendre**

# **PARENTS, VOTEZ FCPE !**

FCPE • 108-110, avenue Ledru-Rollin 75544 PARIS Cedex 11

Tél : 01.43.57.16.16 • Site : [www.fcpe.asso.fr](http://www.fcpe.asso.fr)